



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N°...025.../CENI/2023

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de l'opinion publique que les opérations d'identification et enrôlement des électeurs dans le **Territoire de Kwamouth** dans la province du **Mai-Ndombe** débutent le 26 juin 2023 sur l'ensemble dudit territoire.

Pour faciliter ces opérations, les dispositions suivantes sont prises :

- **Le nombre d'électeurs attendus est de 109.442 ;**
- **Le nombre des Centres d'inscription (CI) passe de 52 à 130 ;**
- **Le nombre de kits d'enrôlement par CI passe de 1 à 4.**

Au regard de cette augmentation du nombre des CI et du nombre des kits d'enrôlement par CI, **la durée des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs dans le Territoire de Kwamouth est de 15 jours allant du 26 juin au 10 juillet 2023.**

Les Congolaises et les Congolais remplissant les conditions requises et habitant le Territoire de Kwamouth sont invités à se faire identifier et enrôler au Centre d'inscription le plus proche de leur résidence, à l'intérieur de leur groupement ou commune. Les personnes concernées doivent se munir de l'une des pièces exigées par la loi ou de trois témoins pour se faire identifier et enrôler.

La CENI invite les autorités politico-administratives du Territoire de Kwamouth de bien vouloir faciliter le bon déroulement des opérations d'identification et enrôlement des électeurs dans leur juridiction.

L'accès aux Centres d'inscription, l'identification et l'enrôlement des électeurs sont totalement gratuits.

Fait à Kinshasa, le **12 JUIN 2023**

Patricia NSEYA MULELA
Rapporteur